

Ces suggestions de notre confrère de *l'Echo des Laurentides* devraient être l'objet de la plus profonde considération de la part de ceux qui ont vivement à cœur de promouvoir le progrès agricole parmi nous et d'accorder à la profession agricole la protection qui lui est due. Les cercles agricoles devraient en discuter tous les points afin d'en arriver à un résultat pratique qui ne peut être obtenu qu'avec le concours des cultivateurs que cela intéresse tout particulièrement.

Il faut d'abord, dit notre confrère, "commencer par donner à nos enfants une éducation agricole." Pour cela il nous faut des professeurs pouvant enseigner l'agriculture, qui seraient formés dans nos écoles d'agriculture, comme le suggère notre confrère. Dans ce cas, la durée des cours dans nos écoles d'agriculture devrait être de cinq à six ans, au lieu de deux ans.

Quant à établir une école d'agriculture dans chaque comté, la chose serait désirable; mais les cultivateurs le voudront-ils? lui accorderont-ils assez d'encouragement pour assurer son maintien? nous le voudrions encore, mais la chose nous paraît encore problématique, si l'on en juge par l'indifférence que l'on apporte dans l'organisation de nos sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui ne reçoivent pas de la part des cultivateurs l'encouragement que ces associations sont en droit d'attendre.

Pour la maintien de nos écoles d'agriculture de comté, il ne serait pas nécessaire qu'une ferme importante y soit annexée; un beau jardin et quelques arpents de terre suffiraient largement: un beau jardin pour étudier les lois de la physiologie végétale, et pour voir de près tout ce qui a rapport à l'horticulture et à l'arboriculture: quelques arpents de terre, afin que l'on trouve dans l'établissement des spécimens de culture, d'animaux, d'instruments, et que le professeur puisse ainsi, de temps en temps, se livrer en face des élèves à quelques applications. Les élèves pourraient visiter les fermes environnantes, afin de se rendre compte des faits relatifs à la grande culture; ils y verraient de larges applications au sujet desquelles ils pourraient recevoir les explications les plus détaillées, et ces promenades, en ouvrant à leur intelligence un horizon plus vaste, laisseraient dans leur mémoire des souvenirs dont ils pourraient tirer grand profit.

Encore une fois, comparons-nous de toutes les suggestions qui seraient propres à amener une ère de prospérité parmi la classe agricole, et discutons les mûrement afin d'en tirer bon profit à l'égard de ceux qui se destinent à la vocation agricole.

Culture du céleri.

La graine doit être semée au printemps, sur une légère couche de terre, et lorsque la température devient assez chaude, les pieds doivent en être plantés dans une couche de terre riche, à trois pouces de distance, ou bien placés en rangs éloignés aussi de trois pouces; plus tard on les éclaircit, de manière à laisser la même distance entre chaque plant. Le sol convenable doit être composé, moitié de vieux fumier bien fermenté, et moitié de bonne terre de jardin, avec un peu de sable; il ne doit pas avoir plus de six pouces de profondeur, doit être placé sur une

surface plane et dure qui empêche les racines de pénétrer, et s'il est possible doit être ombragé. En juin ou juillet, ce qui dépend de l'avancement des jeunes plants, on fait des tranchées de quinze à dix-huit pieds de largeur et d'un pied de profondeur, et cela dans un morceau de terre riche et humide; on jette la terre des deux côtés des tranchées; si le sous-sol est mauvais, on doit le jeter d'un côté, et de l'autre la terre de la surface.

On doit ensuite remplir ces tranchées aux deux tiers avec du fumier bien fermenté; on mêle la terre de la surface, de manière que ces tranchées se trouvent comblées.

Avant d'y placer les jeunes plants, la terre doit être bien arrosée; ensuite on les sépare les uns des autres en coupant la terre perpendiculairement avec un couteau, de manière à conserver autour des jeunes plants un morceau de terre carrée que l'on enterre facilement avec eux; ce qui est très-utile, en ce que ça préserve les jeunes plants lorsqu'on les transplante. On les place dans les tranchées à la distance de huit à neuf pouces les uns des autres et on les arrose bien. Si le temps est très-sec, les rangs doivent être ombragés pendant quelques jours, et arrosés journellement jusqu'à ce que les plants aient commencé à croître de nouveau; après cela, il faut encore arroser abondamment toutes les fois que le temps est sec, vu que le céleri demande une grande humidité pour être grand et tendre.

A mesure que les jeunes plants croissent, il est nécessaire de les *renchausser* toutes les semaines, et cela un jour sec; on saisit d'une main les feuilles, tandis que de l'autre on ramène la terre autour de la tige, prenant bien garde que la terre ne parvienne pas dans le cœur des jeunes plants; autrement, cela contribuerait à les faire pourrir.

Ordinairement on fait les tranchées à six pieds de distance les unes des autres pour permettre de renchausser; mais, comme le céleri se conserve même en hiver lorsqu'il est couvert dans le jardin où il a pris naissance, que lorsqu'on le transporte dans une cave et planté dans le sable, il est préférable de mettre huit pieds entre chaque tranchée, afin de permettre de le recevoir et préserver du froid; on place entre les rangs de céleri des choux, des pois, des fèves, ou d'autres végétaux que l'on enlève lorsqu'il est nécessaire de recouvrir le céleri.

Après la première forte gelée, on coupe les têtes de céleri au niveau de la terre qui recouvre la plante, et en place on met de la paille avec un peu de terre pour empêcher le froid de pénétrer. Au moment de l'hiver, on recouvre chaque rang d'une bonne couche de paille, par-dessus laquelle on jette huit à dix pouces de terre que l'on prend dans l'espace qui se trouve entre les rangs; la surface doit en être inclinée et battue légèrement pour prévenir l'humidité.

Quelques personnes peuvent croire que c'est là trop de trouble, mais en en faisant l'expérience, on s'apercevra que le trouble est moins grand que lorsqu'on arrose les pieds de céleri, qu'on les transporte dans les caves, et qu'on les plante dans le sable. En hiver, il sera en tout temps facile d'arracher ces plants, d'autant plus qu'en faisant bien ce qui vient d'être dit, on verra que la gelée n'est pas parvenue aux racines. Les huit ou neuf pouces de terre qui recouvrent